

202 000 emplois de services seraient menacés, selon une étude commandée par M. Arthuis (UDF)

LE MONDE | 19.04.05 | 14h30 • Mis à jour le 19.04.05 | 14h41

Depuis son rapport sur les délocalisations de 1993, Jean Arthuis, sénateur (UDF) de la Mayenne et président de la commission des finances du Sénat, multiplie les mises en garde. Il a relancé une nouvelle série d'auditions.

Deux rapports. M. Arthuis a commandé deux études. La première, demandée au cabinet Katalyse, porte sur les emplois de services. Elle conclut que 202 000 de ces emplois sont menacés dans les cinq prochaines années (2006-2010), soit 22 % de la création nette d'emplois salariés au cours des cinq dernières années. 80 % de ces pertes s'expliquent par la localisation dans d'autres pays d'activités nouvelles, plutôt que par des délocalisations stricto sensu. Katalyse insiste sur l'importance des pôles de compétitivité, de l'apprentissage de l'anglais professionnel, de la flexibilité des horaires de travail.

Une deuxième étude, commandée à Ernst & Young, montre que les modes de consommation des ménages accélèrent les délocalisations, car ils arbitrent de plus en plus sur les prix. Un phénomène amplifié par la stagnation du pouvoir d'achat et le succès des magasins de *"hard discount"*.

L'élargissement inquiète. La commission des finances a entendu une douzaine de personnalités. L'élargissement de l'Europe a été abordé par plusieurs d'entre elles. Guillaume Sarkozy, président de l'Union des industries textiles (UIT) et candidat à la direction du Medef, a notamment regretté qu'il *"ne se soit accompagné d'aucune étude d'impact sur l'emploi"*, s'étonnant que *"les fonds structurels soient attribués uniquement selon des critères géographiques et ne puissent bénéficier à certains secteurs économiques en difficulté"*. François Branche, coprésident de la Fédération nationale de transports routiers, a souligné la concurrence des pays de l'Est dans son métier, d'autant plus forte que, parmi ses clients, *"une entreprise sur 10"*, selon lui, est aujourd'hui implantée dans les pays d'Europe centrale et orientale.

Les coûts de main-d'oeuvre. Selon Jean-Louis Beffa, le PDG de Saint-Gobain, le salaire moyen charges comprises est aujourd'hui de 23 euros en Europe de l'Ouest et aux Etats-Unis, contre 18 en Espagne, 4 en Pologne et en République tchèque, 2 au Brésil et au Mexique, 1,4 en Russie et 0,7 en Chine et en Inde.

La société Business Object (solutions informatiques de stockage de données) a installé un centre de recherche à Bangalore (Inde) pour des raisons de coût : un salarié moyen coûte 120 000 dollars en France dans ce type d'activité contre 40 000 en Inde. Selon son vice-président, Hervé Couturier, au rythme actuel de croissance des salaires en Inde (10 à 15 % par an contre 4 % en France), la convergence des coûts se fera *"d'ici une vingtaine d'années"*.

La TVA sociale. Pour M. Arthuis, la solution la plus efficace est la TVA sociale. Elle consiste à supprimer ou alléger les cotisations sociales patronales et à les remplacer par une tranche de TVA. Cela permettrait, comme au Danemark, de taxer les produits importés et d'alléger le prix de revient des produits exportés. Mais attention, préviennent les économistes, la TVA est un impôt très injuste et, surtout, la TVA sociale entraînerait une forte hausse des prix, risquée pour la croissance.

Sophie Fay

Article paru dans l'édition du 20.04.05